



Mise à jour le 18/03/2022

## FICHE DE POSTE RECRUTE LOCAL ENSEIGNANT SECONDAIRE – MATHÉMATIQUES

(Enseignements complémentaires : SNT Sciences Numériques et Technologiques, NSI, spécialité Numérique et Sciences Informatiques)

ÉCOLE FRANÇAISE ARTHUR RIMBAUD  
CAMPUS DE MASAKI | DAR ES SALAAM

Le candidat est affecté dans l'école secondaire en tant que professeur de Mathématiques.

Il fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui conçoit le projet d'accueil et de scolarisation en lien avec les professionnels de l'école (les coordinateurs de pôles, le Conseiller Principal d'Éducation et le chef d'établissement notamment).

Pour enseigner au SECONDAIRE : l'enseignant doit savoir identifier finement les besoins spécifiques de chacun de ses élèves pour adapter les réponses pédagogiques et didactiques en fonction de l'âge et des programmes en vigueur, pour aménager les temps et les espaces afin de permettre une scolarisation réussie.

L'action pédagogique du professeur est différente en fonction des classes et il doit savoir adapter les contenus.

L'action du professeur doit être pensée en articulation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et la vie scolaire. Les séquences d'enseignement doivent être planifiées à l'avance.

Adresse administrative : Arthur Rimbaud French School  
Mawenz road, Plot 282 – Masaki, Dar es Salaam  
Adresse postale : Msasani road, Plot 341-A, Msasani Peninsula,  
PO Box 2183,  
Dar es Salaam, Tanzania  
Téléphone : +255 744 399 343

Le professeur devra se référer aux programmes de l'éducation nationale Français en vigueur pour construire ses séquences pédagogiques.

## MISSIONS ET DOMAINES DE COMPETENCES

(Cf. référentiel des compétences des personnels enseignants - système éducatif français)

### 1. Enseignements

#### 1a. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Posséder une bonne maîtrise didactique de l'enseignement du langage oral, écrit ;
- Concevoir et mettre en œuvre ses enseignements en fonction de la classe dans laquelle l'enseignant est affecté, ce, en respectant les programmes français.

#### 1b. Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves

- Maîtrise de la langue française à des fins de communication et dans le cadre de son enseignement niveau C1 (expression écrite et orale).

#### 1c. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés ;
- Assurer la réussite de tous les élèves en proposant une pédagogie différenciée ;
- Mettre en œuvre des dispositifs spécifiques tenant compte des besoins des élèves, suivi personnalisé (Accompagnement pédagogique d'élèves en difficulté et aide au travail personnel) ;
- Connaître les principaux éléments du développement sensoriel, cognitif, moteur et langagier, de la psychologie du pré-adolescent et de l'adolescent ;
- Avoir une maîtrise de l'individualisation pédagogique comme réponse aux besoins de tout jeune ;

### 1d. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Contribuer à assurer le bien-être (physique et psychologique), la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

### 1e. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- Maîtriser les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ;
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves dans le cadre des dispositifs de l'établissement.

## **2. Travail d'équipe et co-éducation**

### 2a. Coopérer au sein d'une équipe

- S'appuyer sur les temps de concertation pour inscrire le projet d'accueil et de scolarisation au sein du projet d'école et d'établissement ;
- Exécuter et suivre les procédures et décisions de la Direction ;
- Mettre en œuvre les animations et projets pédagogiques : en liaison avec les collègues, ou d'autres écoles, organismes divers et les partenaires de l'établissement ;
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle ;
- Être en mesure de travailler en équipe pluridisciplinaire.

### 2b. Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement

- Avoir des qualités relationnelles : sens de l'écoute, diplomatie, psychologie, patience ;

- Maîtriser la langue ANGLAIS niveau B2 ;
- Être disponible, autonome et avoir une forte capacité d'adaptation : elle (il) adapte, si besoin est, son emploi du temps et ses horaires de travail aux impératifs de l'établissement ;
- Être en mesure de travailler en lien étroit avec la famille, afin d'établir des relations ; de confiance, de contractualiser cette scolarisation avec la souplesse nécessaire ;
- Être en relation avec les parents d'élèves dans le cadre de contacts professionnels.

### 2c. Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages

- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de l'établissement ;
- Avoir le sens de l'organisation, rigueur, sens des responsabilités, savoir gérer et suivre une procédure, être méthodique ;
- Savoir être : Esprit d'initiative, anticipation, organisation, respect des délais, sens des priorités, discernement, connaissance de l'environnement éducatif (notamment le système éducatif français) ;
- Gérer les situations de stress ;
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

## **3. Valeurs professionnelles et engagements**

### 3a. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Assiduité et respect des horaires ;
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles ;
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage ;
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ;

- Contrôler la présence des élèves (gestion des absences et des retards avec la vie scolaire).

### 3b. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Conseiller les élèves, les familles ;
- Renseigner les fiches de liaisons ou tout document nécessaire au suivi administratif des élèves ;
- Être au fait des évolutions des parcours de formation (connaître le système éducatif, les débouchés, les possibilités.).

### 3c. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Être capable d'évaluer son enseignement, ses pratiques et proposer des ajustements ;
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- Être engagé dans les actions de formation proposées par le département, y compris à distance ;
- Partager ses expériences en équipe, analyser ses pratiques et être force de propositions ;
- Participer aux actions de formation.

Autres attendus :

- Bonne présentation ;
- Réactivité et proactivité ;
- Discrétion professionnelle, sens de la confidentialité.

Autres missions :

- Suivi de dossiers particuliers en liaison avec le chef d'établissement ;

- Accompagnement pédagogique des classes non-homologuées (CNED), respect et suivi des procédures.

## FORMATIONS ET DIPLÔMES REQUIS

L'emploi est accessible avec un diplôme correspondant à un baccalauréat+3 /équivalent ou davantage.

CONTRAINTES PARTICULIÈRES ASSOCIÉES AU POSTE :

Être disponible pour les familles, les élèves, les équipes, répondre aux échéances administratives et évaluations...

*Ce poste demande un investissement important et des heures de préparation en dehors des heures de service.*

Travail pouvant connaître des périodes plus intenses que d'autres.

## REMUNERATION

Voir échelon et Policy

## DUREE

Selon emploi du temps défini par le chef d'établissement avec contraintes particulières

## PRISE DE FONCTION

Selon contrat